



Garagiste qui refuse d'effectuer des réparations sur véhicule

Par **307**, le **05/07/2010** à **17:46**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté un véhicule dans un garage vendant des véhicules d'occasion. 2mois ont passé (véhicule garantie 3mois) et des problemes ont fait surfaces, ma voiture a des problèmes de puissance (injection a changer daprès diagnostic peugeot) les frais sont de 464.60€ minimum (jai acheter le véhicule 4990e) de plus le garage m'a fourni aucune preuve que la courroie de distribution a été faiternrnlnors de l'achat ils m'ont di qu'elle a été faite, mais peugeot a remarqué un bruit anormal qui pourrait provenir de celle ci. le garage ma affirmé qu'elle a été changé, pas par eux, mais qu'elle a été faite. rnrnLa je ne sais pas quoi faire, et si la courroie n'a pas été faite au final, celle ci détruirai le moteur, et pour la fair, peugeot m'a fait un devis : 855.12€. Si quelqu'un pourrait m'aider afin que sache la démarche a faire.... Merci d'avance